Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME UNIVERSITAIRE

GERONTOLOGIE-GERIATRIE

AU MAROC

UFR de rattachement* : *UFR des Sciences Médicales

1/ Objectifs de la formation :

L'objectif de cette formation a pour but de :

- diagnostiquer et prendre en charge les maladies des personnes âgées,
- de former des médecins généralistes aux maladies des personnes âgées.

2/ Responsables :

Responsable principal :
Professeur Nathalie SALLES
Hôpital Xavier Arnozan
Pôle de Gérontologie Clinique
Avenue du Haut Lévêque
33604 PESSAC Cedex
05 57 65 66 10
nathalie.salles@chu-bordeaux.fr

Coresponsable :
Docteur Joanne JENN
Hôpital Xavier Arnozan
Pôle de Gérontologie Clinique
Avenue du Haut Lévêque
33604 PESSAC Cedex
05 57 65 66 10
joanne.jenn@chu-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil est de **15 étudiants au minimum** et **40 au maximum**.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure une année universitaire et se déroule tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :
L'enseignement se fait en présentiel et à distance.
Le volume horaire global de la formation est de **56 heures**.
Les cours ont lieu au Maroc et débuteront en mars de l'année universitaire.

3-4 Stages :
Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4/ Conditions d'inscription :

4-1 Titres requis ou niveau :
Cette formation s'adresse aux Docteurs en médecine et aux infirmiers.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :
500€/an

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :
6-1 Nombre de session :
Il est organisé une seule session d'examen.

6-2 Nature des épreuves :
La présence en cours est obligatoire.
L'examen consiste en une épreuve écrite.

6-3 Validation :
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR Sciences Médicales du 25/11/2013
C.E.V.U. du 28/11/2013
C.A. du 05/12/2013
(Version 1)

Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 07/10/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/11/2024
(Version 2)

3 jours :

- Epidémiologie du vieillissement : 1 heure
- Le vieillissement et ses conséquences médico-sociales : 1 heure
- Vieillissement physiologique : 1 heure
- Fragilité et évaluation gérontologique : 2 heures
- Dépression et traitement : 1 heure
- Les états anxieux : 1 heure
- Maladie d'Alzheimer et apparentés : 2 heures
- Immobilisation – Régression: 1 heure
- Soins palliatifs et fin de vie en gériatrie : 2 heures
- Les escarres : 2 heures
- Le diabète du sujet âgé : 1 heure
- Nutrition de la personne âgée : 1 heure
- Incontinence urinaire : 1 heure
- Chutes – Troubles de la marche : 2 heures
- Droit des personnes âgées : 1 heure

3 jours :

- Hypertension – Hypotension : 1 heure
- Pertes de connaissance brèves : 1 heure
- Infections communautaires et nosocomiales : 2 heures
- Insuffisance cardiaque : 1 heure
- Education thérapeutique et prescription médicamenteuse : 2 heures
- Les urgences gériatriques : 1 heure
- Les troubles hydro-électrolytiques : 1 heure
- Les anémies : 2 heures
- Prise en charge des cancers du sein des femmes âgées : 1 heure
- Prise en charge des cancers de la prostate : 1 heure
- Presbyacousie – Vertiges : 1 heure
- Prise en charge des lymphomes des sujets âgés : 1 heure

- Syndromes inflammatoires : 1 heure
- Diagnostic et prise en charge de la DMLA et de la cataracte des sujets âgés : 1 heure
- Confusion de la Personne Agée : 2 heures
- Epilepsies tardives : 1 heure
- Syndromes parkinsoniens en gériatrie : 1 heure
- Les troubles de la déglutition : 1 heure
- Odontologie : 1 heure

3 jours :

- FA – Traitement anticoagulant : 1 heure
- Interventions nutritionnelles et modalités de la gastrostomie en gériatrie : 1 heure
- Pathologies digestives du sujet âgé : 2 heures
- Rhumatismes inflammatoires du sujet âgé : 1 heure
- Prise en charge de l'arthrose : hanches et genoux du sujet âgé : 1 heure
- Pathologies micro cristallines : 1 heure
- Pathologies rachidiennes gériatriques : 1 heure
- Ostéoporose – Ostéomalacie : 1 heure
- Thyroïde – Parathyroïde : 1 heure
- Sommeil et personnes âgées : 1 heure
- AVC chez le sujet âgé : 1 heure
- Douleurs récurrentes ou persistantes des personnes âgées : 1 heure
- BPCO – Pathologie respiratoire : 1 heure
- Insuffisance rénale : 1 heure

Prévoir une journée pour l'examen final